



PREFET DU NORD

Arrêté n °2012227-0001

**signé par Christian CHOCQUET, Préfet délégué pour la défense et la sécurité
le 14 Août 2012**

**59_Präfecture du Nord
Cabinet du Préfet**

Arrêté préfectoral portant création du comité
de pilotage départemental du centenaire de la
Première guerre mondiale

PRÉFET DU NORD

Le directeur de cabinet

Bureau des Visites
Officielles, du Protocole
et de l'Événementiel

**Arrêté préfectoral portant création du comité de pilotage départemental
du centenaire de la Première guerre mondiale**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de l'ordre national de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu l'arrêté inter-ministériel du 5 avril 2012 portant approbation du Groupement d'Intérêt Public « Mission du centenaire de la Première guerre mondiale - 1914-2014 »,

Vu l'arrêté du ministère de la défense et des anciens combattants, du 12 avril 2012 portant nomination à l'assemblée générale et au conseil d'administration du Groupement d'Intérêt Public « Mission pour le centenaire de la Première guerre mondiale - 1914-2014 »,

Vu la note de service du 18 avril 2012, du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration relative à la préparation du centenaire de la Première guerre mondiale,

Vu l'arrêté du 6 août 2012 portant création du comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale

Sur proposition du directeur de cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord,

ARRÊTE

Article 1^{er} – Il est créé un Comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale.

Article 2 - Le Comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale a pour objet :

1. d'être l'interlocuteur du Groupement d'Intérêt Public (GIP) dans le département du Nord pendant toute la période de préparation du centenaire
2. de relayer auprès des acteurs locaux l'information nationale mise à disposition par le GIP et de lui transmettre toutes informations qu'il estimera utile de porter à sa connaissance
3. d'identifier les projets les plus remarquables dans le département du Nord
4. de s'assurer, dans la mesure du possible, de la bonne coordination des actions proposées par les collectivités territoriales et les associations et de veiller à leur cohérence
5. d'adresser au directeur général du GIP les comptes rendus sur l'état d'avancement des commémorations du centenaire dans le département du Nord

6. de mettre en ligne sur le site internet de la préfecture du Nord les informations relatives à la préparation du centenaire.

Article 3 - Le Comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale est présidé par le préfet ou son directeur de cabinet nommé référent pour le département du Nord.

Article 4 – Sont nommés membres du Comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale :

- Les sous-préfets des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe et de Cambrai
- M. le lieutenant-colonel Frédéric WEUGUE, adjoint au délégué militaire départemental
- M. le capitaine Laurent LAUWERS, bureau de garnison à l'état major inter-armées de la zone de défense Nord
- M. Philippe MUNIER, directeur départemental de l'office national des anciens combattants et veuves de guerre (ONAC-VG)
- M. Pascal VANDEWEGUE, coordonnateur mémoire et communication à l'ONAC-VG
- M. le directeur de cabinet du recteur de l'Académie de Lille
- M. Joël SURIG, directeur académique adjoint à l'Inspection académique du Nord
- Mme Sylvie APRILE, professeur d'histoire contemporaine à l'université des sciences humaines, des lettres et des arts Charles de GAULLE de Lille 3
- M. Simon-Pierre DINARD, directeur régional adjoint des affaires culturelles (DRAC) Nord-Pas-de-Calais
- Mme Mireille JEAN, directrice des archives départementales du Nord
- Mme Nathalie THIEULEUX, adjointe au chef du service économie de proximité de création d'entreprises et tourisme à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Nord-Pas-de-Calais
- Mme Catherine GENISSON, vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
- Mme Françoise POLNECQ, conseillère générale du Nord
- M. Denis GOURNAY, directeur général au développement territorial au conseil général du Nord
- M. Hubert HUCHETTE, maire de Fromelles, représentant l'association des maires du Nord
- M. le lieutenant-colonel Graham AUGUST, attaché de défense à l'ambassade de Grande Bretagne à Paris
- L'ambassadeur d'Australie à Paris ou son représentant
- L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande à Paris ou son représentant

Article 5 – En fonction de l'ordre du jour, il pourra être fait appel à des personnes qualifiées lors des réunions du Comité de pilotage départemental.

Article 6 – Les dispositions de l'arrêté du 6 août 2012 portant création du comité de pilotage départemental du centenaire de la Première guerre mondiale sont abrogées.

Article 7 – Le directeur de cabinet du préfet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le

14 AOUT 2012

**Pour le préfet du Nord,
et par suppléance,
Le préfet délégué**



Christian CHOCQUET